



## NOUVELLE

# LA FRAGILITÉ DU SOL REND NÉCESSAIRE L'ENLÈVEMENT D'ARBRES LIMITROPHES AU PROJET D'AGRANDISSEMENT

**Québec, le vendredi 4 mai 2012** – Le Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ) se voit contraint à l'enlèvement dès ce matin de six à onze arbres situés aux abords du chantier de construction du pavillon Pierre Lassonde, en raison de l'instabilité du sol. La Commission des champs de bataille nationaux (CCBN) a acquiescé à regret à la demande de coupe d'arbres sur son territoire afin de respecter les mesures de sécurité requises pour le chantier, mais s'assurera de leur remplacement, consciente de la place prépondérante qu'occupent les arbres au cœur du parc.

Amorcés le 10 avril dernier, les travaux d'excavation « fine » sur le site de la nouvelle construction ont révélé des problèmes importants liés à la stabilité du sol (fragilité et non-uniformité du roc), engendrant du coup des risques pour la sécurité des travailleurs et du public et une menace pour la santé de certains arbres limitrophes au futur bâtiment ainsi qu'au tunnel qui passera sous l'avenue George-VI. Le Musée a fait appel à l'expertise de M. Jean Lamontagne, consultant en arboriculture, et de M. Georges Lemieux, expert en géologie pour la firme LVM. Les solutions envisagées, telles que la méthode du mur berlinois, ont dû être écartées en raison de garantie insuffisante quant à la santé et à la survie des arbres, et des coûts jugés élevés et excessifs. Aucune mesure technique n'aurait pu éviter les impacts majeurs à la fois sur les arbres, l'échéancier et les coûts du projet. La coupe des arbres ne pouvait donc être esquivée. Cependant, cinq de ces spécimens pourront peut-être être épargnés.

Visant à minimiser l'ampleur des impacts, le MNBAQ et la CCBN ont convenu que la coupe des arbres serait effectuée sous la surveillance de la responsable des espaces verts de la CCBN, en collaboration avec M. Lamontagne. Le MNBAQ s'est engagé à payer à la CCBN les frais de coupe, la valeur des arbres évaluée par les spécialistes, ainsi que les coûts du plan d'aménagement et des travaux de réaménagement qui seront réalisés d'ici 2014 par la CCBN.

L'agrandissement du Musée national des beaux-arts du Québec est présentement le plus important projet dans le secteur culturel à Québec. Il a fait l'objet d'un concours international d'architecture et sera réalisé par le consortium OMA/Provencher-Roy et Associés, architectes. Au coût de 90 millions de dollars, il est financé aux trois quarts par les gouvernements du Québec (33,7 millions) et du Canada (33,7 millions), la Fondation du Musée ayant la responsabilité de recueillir 22,6 millions de dollars à la faveur d'une grande campagne de financement auprès du secteur privé. L'ouverture du nouveau complexe muséal est prévue en 2014.

## SOURCES

Katherine Noreau, chef du Service des communications, Musée national des beaux-arts du Québec  
418 644-6460, poste 5538 / [katherine.noreau@mnba.qc.ca](mailto:katherine.noreau@mnba.qc.ca)

Joanne Laurin, agente de communication, Commission des champs de bataille nationaux  
418 649-6251 / [joanne.laurin@ccbn-nbc.gc.ca](mailto:joanne.laurin@ccbn-nbc.gc.ca)